

ANNEXE 9 : OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

La circulaire 2CM2P-09-3004 du 23 avril 2009 a précisé les éléments de préparation du volet « performance » du budget 2010. Sont rappelés ci-dessous les principes de présentation des objectifs et indicateurs de performance dans le PAP 2010.

Pour la crédibilité de la démarche, il est important de maintenir l'effort de lisibilité engagé lors du PAP 2009. Cela se traduit par des libellés concis, tant pour les objectifs que pour les indicateurs, et par la limitation au strict nécessaire des textes explicatifs.

- **La présentation des objectifs comprend :**

- le numéro de l'objectif
- le libellé de l'objectif
- le cas échéant, la mention « objectif concourant à la politique transversale XX »
- une présentation expliquant et justifiant plus précisément l'objectif, comportant notamment :
 - l'explicitation des leviers d'action spécifiques permettant la réalisation de l'objectif. Ces leviers ne doivent pas considérer les seules augmentations de moyens, mais plutôt les modalités d'emploi des crédits disponibles permettant d'améliorer l'efficacité de la dépense publique (révisions de dispositifs d'intervention ou de prestations de service, réorganisations, réingénieries de processus, réallocations des moyens, démarche qualité ...),
 - la justification du choix des indicateurs,
 - la justification des cibles de résultat : prévision 2010 et valeur-cible

- **La présentation des indicateurs au niveau de la mission comprend :**

- le libellé de l'indicateur,
- pour chaque sous-indicateur : son libellé, l'unité de mesure retenue, la prévision.

Pour plus de précisions, cf. annexe 2

Une case à cocher dans Farandole permet de définir les indicateurs à mettre en avant (2 à 4 par mission).

Sélectionner

Sélectionner

Modifier Libellé Catégorie

Modifier préc. métho. et année cibles

Voir

Déplacer vers ...

Créer un sous indicateur

Déplacer vers le haut

Déplacer vers le bas

Voir DPT(s) concerné(s)

MSN AA - Action extérieure de l'état

PGM 105 - Action de la France en Europe et dans le monde

OBJ - Défendre et représenter à l'étranger les intérêts de la France et des Français.

Accueil > Missions Programmes du Budget Général > Performance du Programme > Indicateur possédant Sous-indicateur

Sélectionner

Enregistrer

Annuler

Libellé

Présence des Français et usage du internationales

Libellé Modifié?

(libellé modifié)

Nouveau

Normalisé

Catégorie

Citoyen

Année cible

2011

Précisions méthodologiques

Modifier...

Exporter...

Sup

Cocher cette case s'il s'agit d'un indicateur de Mission

- **La présentation des indicateurs au niveau du programme comprend :**

- le libellé de l'indicateur
- sa catégorie
- son année-cible
- pour chaque sous-indicateur : son libellé, l'unité de mesure retenue, les résultats, les prévisions, les valeurs-cible. Lorsque cela est pertinent, les sous indicateurs sont classés par ordre d'importance en vue de faciliter l'évaluation des résultats du RAP 2010.
- à la suite du tableau de données, des précisions méthodologiques comportant :
 - obligatoirement, la source précise des données (ministère/service ou organisme extérieur producteur des données),
 - des explications méthodologiques nécessaires à la compréhension de l'indicateur et à l'appréciation de sa fiabilité.

Cette année, il est également demandé d'envoyer la fiche méthodologique de chaque indicateur au bureau 2MPAP (Juliette Martin juliette.martin@finances.gouv.fr).

Exemple :

INDICATEUR 1.2 : Développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2007 Réalisation	2008 Réalisation	2009 Prévision PAP 2009	2009 Prévision actualisée	2010 Prévision	2011 Cible
Développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques	%	XX		XX			XX

Précisions méthodologiques :

Sources des données : OPUS DRAC.

Au 04/04/08, 22 DRAC ont renseigné l'indicateur pour 2005, 26 pour 2006. Compte tenu de la procédure transitoire mise en place à l'occasion de l'affectation de la taxe au CMN, la donnée 2007 n'est pas issue des DRAC mais directement des restitutions comptables de l'application ND. Les valeurs 2005 et 2006 ont été mises à jour suite à l'amélioration du taux de renseignement des DRAC par rapport au PLF 2007 et au PLF 2008.

Mode de calcul de l'indicateur :

$I = N1 / N2$, exprimé en %, où :

N1 = Somme des CP mandatés sur les titres 3 et 6 (fonctionnement) pour l'entretien des monuments historiques classés ou inscrits au cours de l'année civile considérée (en euro).

N2 = Somme des CP mandatés sur les titres 5 et 6 (investissement) pour la restauration des monuments historiques classés ou inscrits au cours de l'année civile considérée (en euro).

- **Les indicateurs transversaux :**

Les indicateurs d'efficacité des fonctions support (RH, bureautique, immobilier) concernent, en principe, l'ensemble des programmes support. **Les méthodologies sont précisées dans la circulaire du 23 avril 2009, le cas échéant dans les annexes « Justification au premier euro » de la présente circulaire.** Lorsque ces indicateurs sont intégrés en performance, ils ne sont pas repris en JPE, si et seulement si les données fournies sont redondantes.

Pour rappel, voici pour ces indicateurs les sous indicateurs de la définition commune qu'il est important de suivre autant que possible.

INDICATEUR X.X : Ratio d'efficacité bureautique

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2007 Réalisation	2008 Réalisation	2009 Prévision PAP 2009	2009 Prévision actualisée	2010 Prévision	2011 Cible
Ratio d'efficacité bureautique	€/poste	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
Nombre de postes de travail	nb	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX

INDICATEUR X.X : Efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2007 Réalisation	2008 Réalisation	2009 Prévision PAP 2009	2009 Prévision actualisée	2010 Prévision	2011 Cible
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
Effectifs gérés	ETP	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
Effectifs administrant et gérant	ETP	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX

INDICATEUR X.X : Efficacité de la gestion immobilière

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2007 Réalisation	2008 Réalisation	2009 Prévision PAP 2009	2009 Prévision actualisée	2010 Prévision	2011 Cible
Ratio SUB / SHON	%	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
Effectif ETPT (réf. PEA)	Nb	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX
Ratio SUN / Poste de travail	m2 / poste	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
Ratio entretien courant / SUB	€/ m2	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX
Ratio entretien lourd / SUB	€/ m2	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX
Coût des travaux structurants	€	X XXX	X XXX	X XXX	X XXX	X XXX	X XXX

Pour l'indicateur immobilier, la structuration des données chiffrées doit prendre appui sur les axes clés de la politique immobilière, lesquels sont aussi les principaux gisements d'économies de gestion, à savoir les surfaces (réduction), l'occupation (densification), l'entretien des bâtiments (programmation méthodique), les dépenses d'exploitation (rationalisation) et les coûts énergétiques (maîtrise).

